



Toutes Nos Énergies
Occitanie Environnement TNE/OE
toutesnosenergies.fr



QUI SOMMES-NOUS ?

Toutes Nos Énergies Occitanie Environnement est un collectif associatif représentant 140 associations de protection de l'environnement et du cadre de vie en Région Occitanie.

Interlocuteur régulier des pouvoirs publics, il est depuis 2017 porteur de propositions alternatives au niveau régional, susceptibles d'inspirer une stratégie Energie-Climat de niveau national.

<https://toutesnosenergies.fr/>

CAHIER D'ACTEUR

Remettre la protection de l'environnement au cœur du débat sur l'énergie et le climat

RESUME

En Europe, les pays tels l'Allemagne ou le Danemark qui ont misé sur les électricités renouvelables intermittentes subissent la triple peine d'une électricité qui émet du CO₂, coûte deux fois plus cher qu'en France et les place dans la dépendance envers le gaz.

En France, la PPE 2020-2028 a été bâtie sur une évaluation environnementale insuffisante et sur des hypothèses de consommation électrique en baisse de 11% ignorant l'électrification croissante des usages, assorties de solutions à base d'éolien et de solaire peu efficaces et rejetées par la population des territoires.

La Protection de l'environnement n'est pas la boussole de la Stratégie Energie-Climat actuelle

Les scénarios 2050 étudiés par RTE intègrent peu la protection de l'environnement. Malgré les propositions qui lui ont été faites par Toutes Nos Énergies Occitanie Environnement, RTE a refusé d'évaluer leurs impacts sur des pans entiers de la protection de l'environnement : biodiversité (espèces, habitats, zones humides, eau), paysages et patrimoine, cadre de vie et santé des riverains.

Principaux thèmes du débat traités :

- 1- Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?
- 4- Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?
- 5- Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?
- 6- Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?
- 8- Comment baisser les émissions du transport ?
- 9- Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment ?
- 11- Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?
- 12- Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?

STRATEGIE ENERGIE-CLIMAT, QUELS ENJEUX ?

1. LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE EN DECARBONANT NOTRE ECONOMIE



Des épisodes cévenols plus fréquents

Lutter contre le réchauffement climatique passe par une réduction forte et rapide des émissions de gaz à effet de serre, en particulier le CO².

Sans oublier le méthane, qui contribue à près de 40% des émissions.

Au plan pratique, comment décarboner ?

1. Ne plus gaspiller l'énergie :

- . un programme d'éducation citoyenne
- . réduire les pertes actuelles de rendement (2/3) des centrales pilotables par des solutions collectives (chaleur, dirigée sur les métropoles et les ZI). Diminuer ainsi le réchauffement des fleuves ou des côtes.

2. Investir en priorité sur la part du mix énergétique qui est responsable de 95% des émissions de CO₂ en France.

Autrement dit la partie non électrique.

- . investir dans l'efficacité énergétique : des solutions permettant pour un usage donné de consommer moins d'énergie
- . résidentiel & tertiaire : isolations thermiques au meilleur niveau, utiliser des matériaux économes, revitaliser les centres-bourgs et freiner l'étalement urbain.
- . transports : privilégier les carburants les moins

émetteurs et réduire le poids des véhicules.

. électrifier de nombreux usages :

- * industries à flamme : remplacer les solutions classiques par un hydrogène d'origine réellement décarbonée.
- * transports, sans oublier l'alternative efficace au 100% batteries que constituent, pour les flottes de proximité, les solutions hydrogène. Du moins s'il est vraiment décarboné.
- * chauffage et climatisation.

Cependant, TNE préconise de privilégier les solutions alternatives locales efficaces que sont les réseaux de chaleur et de froid.

En France, continuer d'investir sur l'éolien et le solaire est une erreur remarquable :

Pour pallier leur intermittence, l'éolien et le solaire sont de plus en plus souvent couplés à des centrales à gaz fossile, comme en Allemagne. Ainsi, dans une vision « à la prise électrique » et sur leur durée de vie, ils sont fortement carbonés.

Autre exemple : la centrale combinée gaz de Landivisiau en Bretagne. Ce n'est pas parce que le décret du 21.04.2020 prétend qu'il n'y aura plus d'autres centrales gaz qu'il faut le croire, car un décret ça se change.

Ainsi, pour atteindre la neutralité carbone, la France doit cesser ses soutiens exorbitants à l'industrie éolienne et solaire.

Parmi ces soutiens : la priorité d'injection dans le réseau, le régime du complément de rémunération, la prise en charge des raccordements dans le TURPE, et des procédures dérogatoires au droit commun et nuisant à l'environnement et à la santé

Il est souvent prêté à l'éolien et au solaire des vertus sous le seul prétexte qu'ils figurent dans la liste des énergies renouvelables de la directive européenne 2018-2001, simple liste dépourvue de définition ou qualification de ce qu'est un renouvelable et ne décrivant pas les vertus ou avantages associés.

Eolien et solaire n'ont aucune vertu mais seulement des nuisances remarquables à l'environnement, tant en France que dans une vision Monde.

2. PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

Respecter les Lois fondamentales

- le Préambule de la Constitution et la Charte de l'Environnement (loi constitutionnelle 01.03.2005)
- la Déclaration de Lausanne sur l'intégration du paysage dans les politiques sectorielles (19.11.2020)
- la Stratégie Nationale pour la Biodiversité

Ces textes ont dans l'ordonnancement juridique une portée supérieure à la politique sectorielle de l'énergie, qui doit donc les respecter.

Le Conseil Constitutionnel a confirmé par sa décision du 31.01.2020 la primauté de la protection de la santé et de l'environnement, patrimoine commun des êtres humains
<https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2020/2019823QPC.htm>

Respecter les intérêts mentionnés à l'article L511-1 du Code de l'Environnement

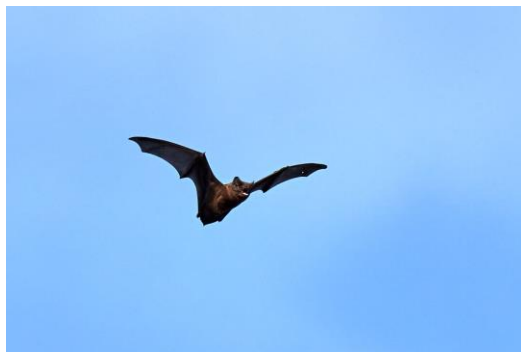
- paysages, y compris les paysages du quotidien, qui ont de la valeur.
- patrimoine :
Biens Unesco et éventuelles zones tampons :



Causses et Cévennes, patrimoine mondial de l'humanité (paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen)

Doivent également être préservés les Grands Sites de France et leurs confins, les SPR, les Monuments historiques classés et les Monuments Historiques inscrits à l'inventaire.

- biodiversité : sols, zones humides, eau, les espèces (avifaune, chiroptères ...) et leurs habitats.



La Grande Noctule Nyctalus lasiopterus

TNE-OE demande que soit enfin respecté l'article L411-1 du code de l'environnement (protection des espèces protégées) et que l'on cesse d'accorder des dérogations autorisant des destructions d'espèces protégées à une industrie éolienne qui ne diminue pas les émissions de CO2.

- le cadre de vie des riverains et leur santé
- la gestion des déchets et des polluants

L'éolien et le solaire ne respectent ni les Lois fondamentales ni les intérêts mentionnés à l'art. L 511-1 du code de l'environnement.

Dès lors, une stratégie Energie-Climat efficace doit comporter des objectifs en rupture avec les soutiens actuels à ces énergies nuisant à l'environnement et à la santé.

QUELLE REPONSE A CES ENJEUX ?

1. CONTROLER LE DEVELOPPEMENT DES ELECTRICITES RENOUVELABLES

L'éolien et le solaire ne sont pas la bonne réponse aux enjeux stratégiques de l'énergie et du climat en France :

- ils sont la source de destructions environnementales (paysages, patrimoine, biodiversité)
- ils nuisent au tourisme (7 % du PIB) et à l'attractivité du monde rural
- ils ne permettent pas de passer les pointes de consommation les plus critiques, et ne contribuent pas à diminuer les émissions de CO₂
- ils ne garantissent pas une maîtrise des prix de l'électricité, qui est cependant la condition majeure de réussite du « Plan Hydrogène ». Car, produit par voie électrolytique, seul l'hydrogène permettra de décarboner notre industrie.

Les investissements vraiment efficaces pour réussir la stratégie énergie-climat sont :

- l'éducation à la sobriété énergétique
- les soutiens à l'efficacité énergétique
- la chaleur renouvelable
- les autoproductions
- les sources décarbonées pilotables (exemple l'hydraulique) et les flexibilités de production associées (dans le même exemple les STEP).



Un barrage en Savoie

2. INNOVER

Deuxième pièce du dispositif, associée au contrôle du développement des électricités renouvelables il convient de créer des modalités de gestion nouvelles par des moyens innovants tels que des régies publiques contrôlées démocratiquement intégrant en leur sein les acteurs les plus directement concernés à savoir les riverains et les associations de protection de l'environnement, autrement dit tous ceux qui aujourd'hui encore sont exclus du débat et n'ont pas voix au chapitre.

3. CREER UN DEFENSEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Troisième pièce du dispositif, le **Défenseur de l'Environnement** sera garant du bon état de l'environnement et des droits des générations futures.

TNE-OE propose que ce projet d'avenir essentiel soit lancé sur des bases proches du rapport déposé en juillet 2021 par la Députée du Var Cécile Muschotti :

<https://cidce.org/wp-content/uploads/2021/07/Rapport-Muschotti-2021.pdf>